



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 juillet 2020
N°04

Le gouvernement accompagne Conforama et apporte sa garantie pour deux prêts d'un total de 300 millions d'euros

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, a signé deux arrêtés accordant aux partenaires bancaires de la société Conforama France SA la garantie de l'Etat pour des prêts de 100 millions et de 200 millions d'euros.

Le gouvernement, qui accompagne Conforama depuis la fin de l'année 2017, se félicite de cet aboutissement qui est le résultat de plusieurs mois de travail et qui met fin à une période d'incertitude pour les salariés dont le ministre salue l'attitude exemplaire et responsable, et pour les fournisseurs de Conforama France.

L'octroi de ce financement permet la réalisation d'une opération de rapprochement industriel avec BUT et aboutira à la création d'un champion français du meuble.

Cette opération sauve Conforama France d'un dépôt de bilan. Elle permet le financement du plan de sauvegarde de l'emploi en cours, la préservation d'un grand nombre d'emplois, la consolidation et la pérennité de l'activité de Conforama mais également de ses fournisseurs.

Le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance continuera à suivre de près les prochaines étapes de ce rapprochement et sera attentif aux engagements pris par But vis-à-vis des fournisseurs communs des deux enseignes.

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire	01 53 18 41 13	presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher	01 53 18 44 38	presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr